

Nos travaux sont balisés

pour votre sécurité.

Les balisages « mobiles » :

ils avancent en même temps que les travaux (l'entretien d'espaces verts, la peinture au sol...) Ils sont signalés au départ par des flèches lumineuses qui indiquent à l'automobiliste de se décaler sur les voies laissées libres à la circulation.

Les balisages « légers » :

lorsqu'il s'agit de neutraliser une voie de circulation, le balisage est dans ce cas matérialisé par des panneaux de signalisation temporaire et des cônes rouges et blancs.

Les balisages « lourds » :

lorsque le chantier reste en place plusieurs jours et qu'il n'est pas possible de retirer le balisage chaque soir, la zone de chantier reste neutralisée la nuit avec une signalisation lumineuse et parfois des glissières en béton amovibles.

Les basculements de circulation :

lorsque les travaux s'effectuent sur la pleine largeur d'une chaussée, le trafic s'écoule alors dans les deux sens sur l'autre chaussée.

Respectez les règles

pour assurer votre sécurité comme celle de nos agents.

Redoublez de vigilance à l'approche des balisages, des hommes travaillent pour protéger vos vies, alors :

- ralentissez et rabattez-vous dès les premiers panneaux de signalisation,
- maintenez une distance de sécurité suffisante avec le véhicule qui vous précède,
- respectez les limitations de vitesse :
90 km/h dans les zones balisées,
50 km/h au droit des basculements.

Ensemble, bonne route !

Infos travaux / trafic

Avant de partir :

→ **Le serveur vocal accessible 24 h/24**

04 72 14 20 91

(prix d'un appel local)

→ **Prévisions trafic :**
www.aprr.fr

→ **Pour les travaux les plus gênants :**

- information par la presse locale
- sur notre site Internet www.aprr.fr

Sur la route :

→ **Autoroute INFO**
la radio FM 107.7
des autoroutes
APRR et AREA



Edition : ... et Compagnie - Direction de la Communication APRR / Photos : Th. Barlet / V 09 - Tirage 114.000 ex. - Imprime en France

Été 2009 :

**des chantiers aujourd'hui
pour plus de confort et
une meilleure sécurité
demain.**



Nos travaux sont utiles,

votre route sera sécurisée.

Pour vous garantir la sécurité et le confort, AREA réalise régulièrement des travaux.

Des travaux d'entretien

Par exemple : réfection des chaussées, mise en adéquation des équipements de sécurité au regard de l'augmentation du trafic, peinture pour signalisation au sol, nettoyage des tunnels, gestion des espaces verts...

Des travaux d'amélioration

Par exemple : élargissement de certains secteurs, réalisation de murs antibruit, aménagement des plates-formes de péage, rénovation des tunnels...

Nous les planifions pour
que vous circuliez mieux.

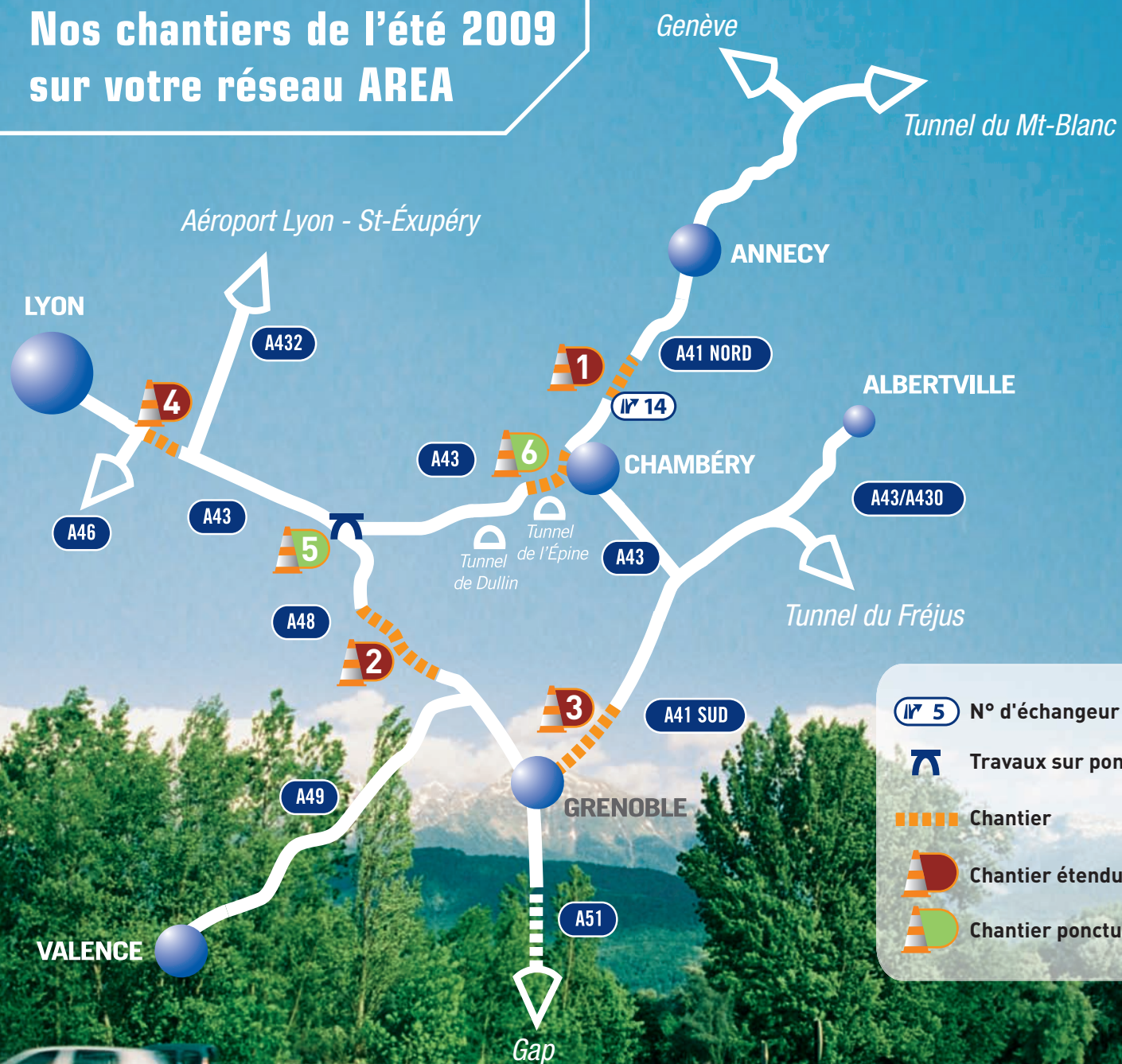
AREA concentre ses travaux sur une période allant d'avril à novembre, ceux-ci dépendant beaucoup des conditions météorologiques.

Les grands chantiers ne peuvent être mis en œuvre en hiver du fait de la situation de nos autoroutes en zone alpine. Pendant cette période, la société se mobilise totalement pour la viabilité hivernale et met en place son dispositif de lutte contre les intempéries que sont la neige, le verglas...

Dès la fin de l'été 2008, AREA réfléchit à optimiser la planification des travaux sur le réseau, pour l'été 2009. Celle-ci tient compte des conditions prévisibles de circulation estimées tout au long de l'année sur chaque itinéraire et des dispositions prises pour limiter la gêne aux automobilistes : regroupement des chantiers, travaux de nuit, balisages en dehors des heures de pointe, suspension le week-end.



Nos chantiers de l'été 2009 sur votre réseau AREA



1 6 avril au 8 mai
A41N Réfection de la chaussée de l'aire de services de Mouxy à l'échangeur d'Aix-les-Bains Nord (n°14).
 Basculement de chaussée de nuit en semaine. Fermeture nocturne partielle (ponctuellement totale) de l'échangeur d'Aix-les-Bains Nord.

2 24 avril au 31 mai
A48 Réfection de la chaussée, dans les 2 sens de circulation, entre l'échangeur de Rives et le col de la Rossatière.
 Basculement de chaussée en alternance jour/nuit en semaine.

1^{er} juin au 26 juin
 Réfection de la chaussée du col de la Rossatière à l'aire de repos du Châtelard.
 Basculement de chaussée de nuit en semaine.

3 26 juin à mi-août
A41S Réfection de la chaussée, de la Carronnerie au péage de Crolles.
 Fermeture nocturne de l'autoroute avec mise en place d'itinéraires de déviation.
 Fermeture nocturne ponctuelle des échangeurs de Crolles (n°24.a), Froges - Brignoud (n°24.b), Bernin (n°24.c), Villard-Bonnot (n°24.1), Montbonnot (n°25), Meylan Est (n°26) et Meylan Ouest (n°27).
 Fermeture nocturne ponctuelle de l'aire de service de Saint-Nazaire-les-Eymes.

4 fin juin à fin août
A43 Réfection de la chaussée, dans le sens Grenoble vers Lyon, de Saint-Quentin Fallavier à Manissieux.
 Basculement de chaussée de nuit en semaine. Fermeture nocturne ponctuelle de l'autoroute et de la bifurcation avec A432 (St-Éxupéry) et mise en place d'itinéraires de déviation.

5 27 avril au 10 août
A48 / A43 Renforcement des glissières latérales de sécurité sur l'ouvrage de la bifurcation A48/A43, dans le sens Grenoble vers Lyon.
 Circulation sur voies réduites.

6 Courant août
A43 Bifurcation A43/A41 de la Motte-Servolex : réfection de la chaussée de la bretelle d'accès au péage, dans le sens Lyon vers Chambéry.
 Fermeture de la bretelle durant trois nuits avec mise en place d'itinéraires de déviation.

Les dates pour chaque chantier sont données à titre indicatif et sont susceptibles d'être modifiées pour des raisons techniques ou météorologiques.